

Elections Professionnelles

Du 30 novembre au 06 décembre 2018

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE

CORPS DES OC



UNE FORCE DE PROPOSITIONS
UN VERITABLE ACTEUR DU DIALOGUE SOCIAL
UN ETAT D'ESPRIT CONSTRUCTIF

cliquez, votez



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE

SNAPATSI

DEROULEMENT DE CARRIERE DES OUVRIERS CUISINIERS

- ◆ Augmenter la prime de rendement à hauteur de 20%
- ◆ Payer la prime de rendement à hauteur de l'échelon réel d'appartenance
- ◆ Créer une prime pour les OC, faisant d'office de maître d'apprentissage
- ◆ Améliorer le déroulement de carrière des formateurs hygiène et sécurité alimentaire et responsables des PMS
- ◆ Prendre en compte dans le calcul de la retraite les primes des chefs d'équipe faisant fonction
- ◆ Augmenter les taux d'avancement pour les groupes HCA, HCB et 7ème groupe
- ◆ Etendre la Préparation aux Périodes de Reclassement (PPR) selon les dispositions de la Fonction Publique
- ◆ Augmenter le volume global des OC dans la nomination des chefs d'équipe

MOBILITE

- ◆ Favoriser, via une gestion centralisée, une véritable mobilité entre les différents périmètres (PN, GN et préfecture) pour tous les ouvriers d'Etat
- ◆ Tenir compte de la situation familiale, sociale et/ou médicale des agents
- ◆ Limiter à un seul, le nombre de refus de mouvement de mobilité pour raison de service
- ◆ Lever les blocages de mobilité de principes lorsque les services de départ et d'accueil sont favorables aux mouvements
- ◆ Simplifier et harmoniser la mobilité ATP2/ouvriers cuisiniers pour une fluidité des postes
- ◆ Revoir les conditions d'attribution de la prime de restructuration



IJAT ET FRAIS DE MISSIONS



- ◆ Supprimer la fiscalisation de l'IJAT (projet IDDO)
- ◆ Verser l'IJAT à la place des taux de missions individuels lors des renforts de personnels (application des dispositions actuelles en position DP)
- ◆ Maintenir la gratuité des repas lors des renforts ponctuels de personnels (application des dispositions actuelles en position DP)

SUBSTITUTION

- ◆ Ouvrir à la substitution actifs/ouvriers d'Etat des postes logistiques de soutien opérationnel en fonction des branches de métiers des ouvriers d'état
- ◆ Remplacer systématiquement les agents sur leur poste d'origine par des arrivées de mobilité ou de recrutements ATP2



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE

SNAPATSI

FORMATIONS

- ◆ Rendre systématique l'accès intranet pour tous
- ◆ Mettre en place des modules de formations au management et à la gestion de personnels
- ◆ Développer la formation e-learning
- ◆ Créer des formations spécifiques aux diverses habilitations (permis de conduire, PSC1, sécurité au travail ...)
- ◆ Sensibiliser chaque agent sur ses droits et obligations dans l'administration



REORIENTATION PROFESSIONNELLE

- ◆ Mettre en place une vraie politique de reconnaissance professionnelle des agents (validation des acquis d'expérience etc...) M2RP.
- ◆ Accompagner individuellement les agents concernés par une inaptitude totale à l'exercice de leurs fonctions

CONCILIATION VIES PRIVEE ET PROFESSIONNELLE

- ◆ Poursuivre efficacement la rénovation des infrastructures pour respecter l'intimité des personnels féminins (vestiaires, chambres, sanitaires)
- ◆ Inclure le temps d'habillage et de déshabillage dans le temps de travail
- ◆ Adapter l'emploi des personnels féminins ayant une charge de famille

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ◆ Augmenter les effectifs des services afin de limiter le suremploi et les accidents liés à la pénibilité
- ◆ Remettre l'humain au cœur de la gestion RH (respect, écoute et considération de l'individu quelle que soit sa mission, son corps et son grade, rénover le dialogue social...)
- ◆ Réviser et mettre en œuvre des instructions de gestion et d'organisation du travail (IGOT) dans chaque direction d'emploi



- ◆ Renforcer la médecine de prévention
- ◆ Généraliser le mode de restauration Self
- ◆ Equiper tous les cantonnements CRS de matériels électrodomestiques et petits matériels pour limiter le port de charges lourdes et les TMS
- ◆ Favoriser l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes touchées par une inaptitude partielle ou un handicap
- ◆ Ouvrir l'accès au sport comme un droit sur le temps de service

L'HYGIENE, LA SECURITE

- ◆ Généraliser la chambre simple dans tous les cantonnements de France en CRS
- ◆ Prendre en considération dans les moyens matériels la présence des personnels féminins
- ◆ Accompagner individuellement, par la médecine de prévention, les agents confrontés à la maladie, à des accidents de travail ou à un handicap nécessitant des soins réguliers
- ◆ Lutter contre toutes sortes de discrimination
- ◆ Rendre obligatoire et individualisée la dotation d'un gilet pare-balles
- ◆ Eviter la conduite prolongée d'un seul et même agent sur un long parcours

ACTION SOCIALE

- ◆ Instaurer une complémentaire santé et prévoyance facultative, avec participation de l'employeur (comme pour le privé)
- ◆ Favoriser les moments de cohésion entre toutes les catégories de personnel (PAT et actifs)
- ◆ Développer les espaces sociaux de restauration et de détente



Du 30 novembre au 06 décembre 2018
votez pour les candidats du SNAPATSI !!!

POUR LA DEFENSE DES OUVRIERS CUISINIERS

DONNEZ NOUS LES MOYENS DE VOUS FAIRE ENTENDRE

CLIQUEZ et VOTEZ SNAPATSI



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE

SNAPATSI